



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-29322>

Département(s) de publication : **60**

Annonce n° **26-29322**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : EPFL des Territoires Oise et Aisne

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 49840839200039

Ville : Beauvais

Code postal : 60000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 60

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://epfl-oise-aisne.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_29081_1152627.html

Identifiant interne de la consultation : 26PAT02

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Pôle juridique marché public et travaux

Adresse mail du contact : contact@epflo.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 344102010

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** L'EPFLO souhaite contracter avec une entreprise ou un groupement d'entreprise qui présente des garanties financières suffisantes pour mener à leur terme les différentes missions composant le présent marché. L'EPFLO ne fixe pas, en références aux articles R2142-6 et suivants du CCP, de chiffre d'affaires minimal. Pour autant, il est souhaité un niveau approprié d'assurances pour les risques professionnels découlant du contrat. Aussi, sur le fondement de l'arrêté du 22 mars 2019 constituant l'annexe n°9 au code de la commande publique, les candidats présenteront dans leur candidature les éléments suivants : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la

date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles - Rubrique F1 du formulaire DC2 ; - La preuve de la souscription d'une assurance pour les risques professionnels pertinents - Rubrique F2 du formulaire DC2 ;

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : L'EPFLO souhaite contracter avec une entreprise ou un groupement d'entreprise qui présente des capacités techniques et professionnelles suffisantes afin de garantir un niveau de qualité appropriée dans l'exécution du marché. Aussi, sur le fondement de l'article R2142-13 du CCP, l'EPFLO impose aux candidats qu'ils attestent, notamment via la présentation des moyens de la structure et de leur personnel, ainsi qu'au travers des moyens et du personnel des opérateurs économiques auxquels il entend faire appel (cotraitance, sous-traitance etc.), avoir des expériences et des compétences dans les domaines suivants : -Expériences en déconstruction et désamiantage d'ensembles immobiliers de nature ou dimensions similaires à ceux visés par la présente procédure ; -Expériences en déconstruction et désamiantage d'ensembles immobiliers en milieu urbain ; Aussi, sur le fondement de l'arrêté du 22 mars 2019 constituant l'annexe n°9 au code de la commande publique, les candidats présenteront dans leur candidature les éléments suivants (Rubrique G1 du formulaire DC2) : -Une déclaration indiquant les effectifs moyens du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ; -L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années assorties d'attestations de bonne exécution pour les plus importants ; - Le certificat de qualification professionnelle QUALIBAT 1112 ou tout moyen de preuve équivalent. - Le certificat de qualification professionnelle QUALIBAT 1552 " Traitement de l'amiante " ou certification AFNOR / GLOBAL Equivalente, ou tout moyen de preuve équivalent .

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/04/2026 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché n°26 - PA T - 02 : Travaux de démolition, de désamiantage de l'ancien site AFPA sis 02 avenue Montaigne à Beauvais (60000)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché public n° 26 PA T 02 a pour objet la réalisation de travaux de démolition, de désamiantage de l'ancien site AFPA sis 02 avenue Montaigne à Beauvais (60000). La prestation comprend la réalisation des travaux de désamiantage, de déconstruction sélective de bâtiments et d'ouvrages y compris le nettoyage du terrain, le curage des bâtiments, l'évacuation des matériaux de démolition. Il fixe également les conditions de réalisation des travaux annexes associés..

Lieu principal d'exécution du marché : Ancien site de l'AFPA situé au 2 avenue Montaigne à BEAUVAIS (60000).

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : 990000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Il est prévu, dans le cadre de la présente consultation, l'organisation d'une visite du site. A cet effet, l'Etablissement ouvre le créneau de visite suivant : - Le mercredi 08 avril 2026 à 09 heures 00 ; Les visites ont un caractère obligatoire. Le rendez-vous est fixé sur site.

Autres informations complémentaires : L'article 5 du règlement de la consultation précise les conditions de participation. L'article 6 du règlement de la consultation précise les critères de notation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/03/2026